

INSPECTION GÉNÉRALE DES CARRIÈRES



L'Inspection générale des carrières

à

EPT PARIS EST MARNE ET BOIS
1 place Uranie
94340 JOINVILLE-LE-PONT

IGC n° A19DVD-005741

Objet : CHAMPIGNY-SUR-MARNE – modification n° 1 du plan local d'urbanisme

Réf : Votre courrier LP/2019-2329 reçu par l'Inspection générale des carrières le 19 avril 2019

P.J. : Carte des zones d'anciennes carrières pour la commune de Champigny-sur-Marne

Par courrier du 17 avril 2019, vous sollicitez mon avis sur le projet de modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Champigny-sur-Marne.

La commune est en partie sous-minée par d'anciennes carrières à ciel ouvert et souterraines de sable, de Calcaire Grossier et de Calcaire de Champigny. En application de l'arrêté inter-préfectoral du 26 janvier 1966 sur les constructions dans les zones d'anciennes carrières du département de la Seine, les autorisations de construire peuvent être soumises à des conditions spéciales définies après consultation de l'Inspection générale des carrières. Il est nécessaire de vérifier que cet arrêté et les zones d'anciennes carrières de la commune figurent bien dans les annexes du plan local d'urbanisme.

Par ailleurs, et pour la bonne information des pétitionnaires, il pourrait être ajouté le texte suivant dans le chapitre I.3 du règlement sur les modes d'occupation et d'utilisation du sol soumis à des conditions particulières dans les zones urbaines ou à urbaniser :

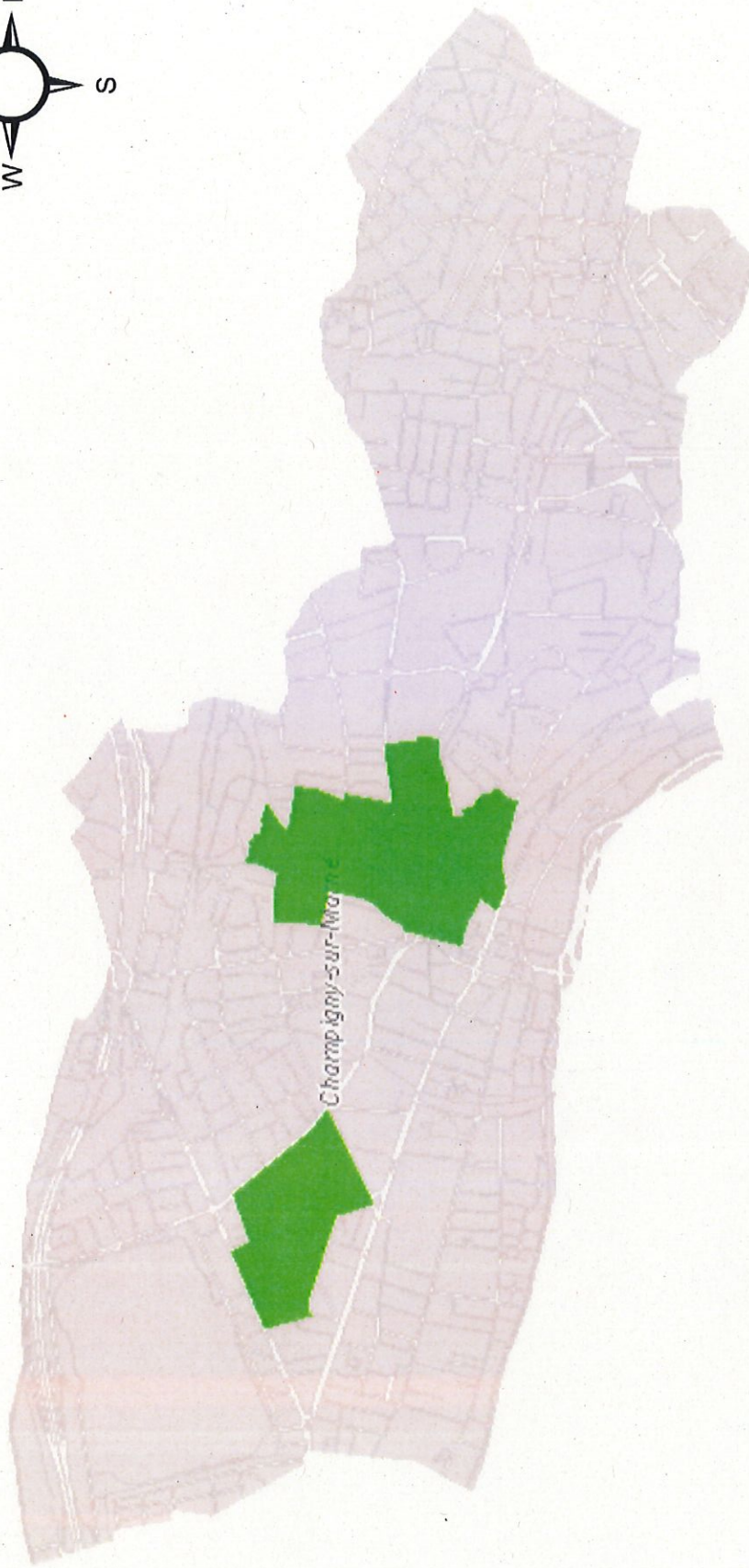
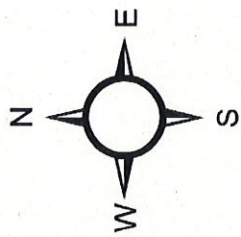
« Dans les zones d'anciennes carrières, la réalisation de constructions ou d'installations, et la surélévation, l'extension ou la modification de bâtiments existants soit, le cas échéant, subordonnées à des conditions spéciales définies après avis de l'Inspection Générale des Carrières, en vue d'assurer la stabilité des constructions projetées et leurs abords, et de prévoir tout risque d'affaissement. ».

Paris, le 10 MAI 2019


L'Ingénieur des Mines
Adjoint à l'Inspecteur Général des Carrières
L'ingénieur des Mines
Adjoint à l'Inspectrice Générale des Carrières


Colas HENNION

Zones d'anciennes carrières CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)



Légende

 Périmètre d'application de l'arrêté inter-préfectoral du 26 janvier 1966